

Mener des expérimentations système chez des viticulteurs pour faciliter l'appropriation et le transfert

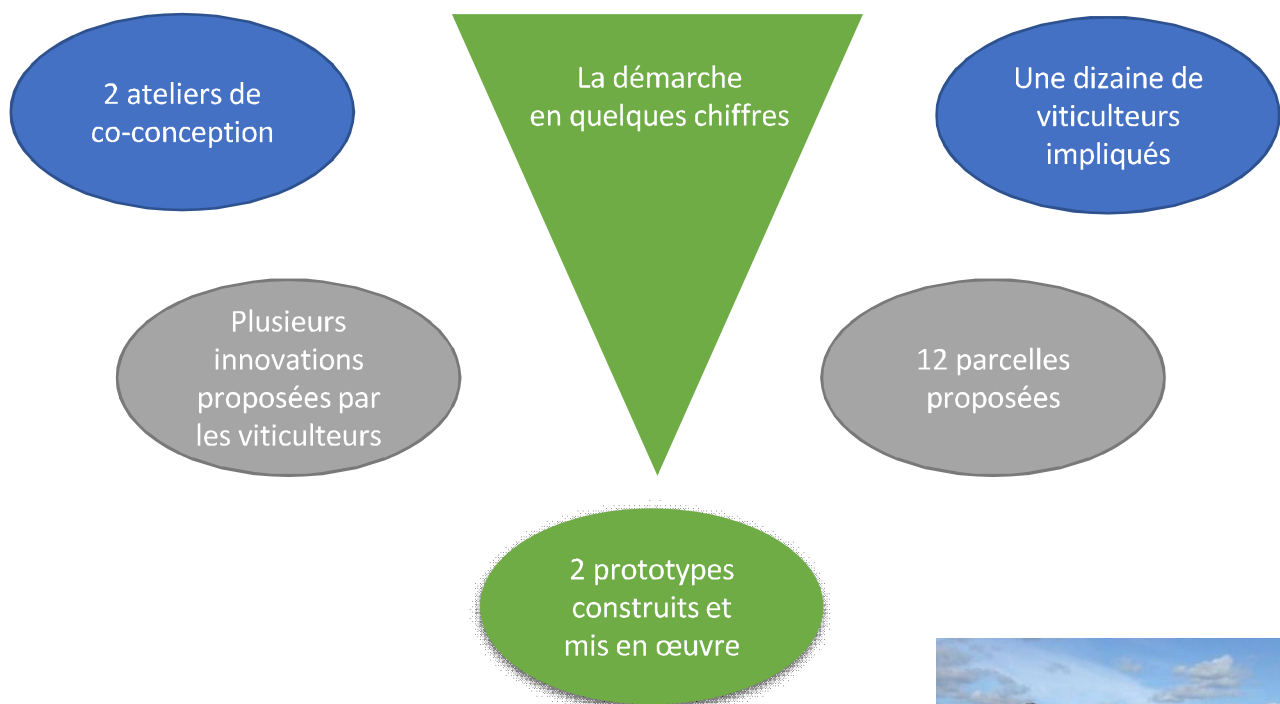
Associer les producteurs à EXPE ?

La question de l'appropriation des résultats à venir par les viticulteurs locaux a été abordée dès la construction du projet EXPE. Aussi il est apparu essentiel d'associer des producteurs à la fois dans la conception des prototypes mais aussi dans la conduite et le pilotage des essais. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur des méthodes de co-conception permettant d'organiser la réflexion collective à l'origine des systèmes de culture testés. Au delà de la richesse des idées proposées, ces séquences de travail ont favorisé (i) la prise en compte du cadre des contraintes des exploitations viticoles et (ii) l'appropriation et la diffusion des innovations par les futurs utilisateurs de ces dernières.

Les prototypes co-construits ont donc permis de mettre en œuvre chez des professionnels des innovations techniques et/ou organisationnelles dans des parcelles de vigne de vins destinés à la production de vins AOC et suivant à la fois le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (AB) et les principes de la biodynamie.

La mise en place d'une dynamique et d'un partenariat

Pour identifier des producteurs potentiellement intéressés par la démarche, l'OPABA (Organisme Professionnel de l'Agriculture Biologique en Alsace) est apparu comme le partenaire privilégié. Cette première collaboration autour du projet a permis de tisser de nombreux liens, de favoriser les échanges et de pouvoir organiser des présentations de résultats pour l'ensemble des viticulteurs de l'association.



Quelques exemples d'idées issues des séquences

(Souligné : les innovations retenues)

- augmenter la biodiversité,
- introduire des animaux dans les vignes,
- utiliser des techniques de semis direct pour l'entretien du sol,
- planter à une densité de 27000 pieds/ha,
- étudier l'ajout d'huiles essentielles dans les traitements fongicides,
- ne pas tailler la vigne en hiver,
- ...

Photo : M. Thiollot Scholtus - INRA



Juillet 2016, réunion bout de parcelle à Châtenois



Description des prototypes co-construits

AOC	Châtenois (67) Crémant	Ingersheim (68) Alsace
Système	Biologique et Biodynamique	
Couverture du sol dans les inter-rangs	Enherbement permanent	Enherbement permanent
Couverture du sol dans les cavaillons	Travail superficiel du sol	Enherbement permanent
Stratégie de gestion de la protection fongicide	Soufre	
	Réduction drastique de l'utilisation du cuivre (<1 kg/ha/an) et décoctions	Réduction de la dose de cuivre

Les différents leviers mis en œuvre ont permis d'obtenir des IFT très faibles : 3,9 en moyenne (2013 - 2015) sur le site de Chatenois et 3,3 sur celui d'Ingersheim. Les objectifs de rendement ont été atteints chaque année.

Quelle plus value par rapport aux expériences que pourrait mener des viticulteurs seuls ?

De part le pilotage de l'INRA, la démarche proposée permet :

- de tester avec un cadre méthodologique et scientifique des innovations proposées par des viticulteurs,
- de veiller à l'ambition et au réalisme des objectifs de réduction des pesticides fixés,
- de tester, dans un cadre sécurisé, des combinaisons de pratiques qui doivent permettre d'atteindre un niveau de rupture fort,
- de bénéficier de la dynamique et de la créativité d'un groupe.

Et pour le porteur de projet ?

La mise en œuvre de protocoles expérimentaux chez des professionnels facilite :

- la prise en compte du cadre de contraintes des exploitations viticoles et des éventuels cahiers des charges,
- l'amélioration du transfert par l'appropriation et la diffusion des résultats par les viticulteurs,
- un retour régulier et des échanges sur les prototypes construits,
- un enrichissement continu du protocole expérimental,
- une identification au fur et à mesure des leviers et verrous éventuels à l'appropriation des innovations par les viticulteurs.

Points de vigilance

Le cadre imposé par l'expérimentation en conditions de production (cahier des charges, contraintes socio-économiques du viticulteur, ...) peut parfois restreindre fortement les degrés de liberté dans la réflexion et rendre impossible la mise en œuvre de systèmes innovants présentant un fort niveau de rupture. De plus, au delà de la formalisation et de la mise en œuvre du protocole expérimental, un suivi régulier et une animation constante sont nécessaires pour maintenir respect du protocole et dynamique du groupe.

Pour en savoir plus :

- Grignon J., Thiollet-Scholtus, M. 2015. Itinéraires viticoles innovants en agricultures biologiques et biodynamiques. Modes d'entretiens du sol et protection fongiques. Revue des Oenologues, 156, 17-18.
- Thiollet-Scholtus, M., Grignon, J., Weissbart, J. 2016. To drastically reduce pesticides uses: two cases of re-designed systems with biodynamic and protected designation of origin constraints. Proceedings of the 14th Congress of European Society of Agronomy (ESA). Edinburgh, Scotland. (poster).